

**Sujet:** [INTERNET] Eoliennes SAINT-BARBANT

**De :** geneviève GUTTIN <genevieve.guttin@gmail.com>

**Date :** Wed, 10 Oct 2018 22:16:19 +0200

**Pour :** pref-environnement@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je tiens à vous déclarer ma ferme opposition au projet des Eoliennes de Saint-Barbant.

Nous savons tous que ce type de projet repose sur une idéologie qui, sous prétexte d'énergie propre, cherche à nous imposer une nouvelle énergie dont la faiblesse du rendement est avérée, entraînant, par la même, une augmentation débridée de nos factures.

Habitant le château de Serre, classé Monument historique et situé dans la zone de visibilité, je me permets, Monsieur le Préfet, de vous faire plusieurs remarques.

Dans l'étude sur le volet paysager et patrimonial, on peut lire: "**l'enjeu de ce monument est modéré, car malgré sa qualité architectural, il reste fermé au public** »

L'argumentation me semble fallacieuse, en effet un monument historique n'a-t-il de valeur que s'il est ouvert au public? N'a-t-il pas un intérêt en lui même et son environnement ne doit-il pas être protégé?

Qu'en est-il, alors, de toutes ces églises classées, perpétuellement fermées, qui ont pourtant été restaurées avec les deniers publiques?

Par ailleurs, l'étude ne mentionne pas, le chemin de randonnée, très pratiqué (« Circuit des châteaux») qui passe au Nord , juste derrière la maison, d'où les éoliennes seront visibles, par le « public » sur plusieurs centaines de mètres.

De plus, les situations évoluent, le château de Serre n'a pas toujours été fermé au public et, actuellement, nous étudions la possibilité d'ouvrir les jardins à la visite (travaux d'aménagement en cours) afin de faire profiter de la vue exceptionnelle, liée à la situation dominante du château.

Cette vue est , hélas, particulièrement menacée par de très nombreux autres projets d'implantation comme on peut le voir sur le plan " Projets éoliens en Nouvelle Aquitaine "(Etat au 15 août 2018).

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, de bien vouloir porter attention à ces quelques remarques et vous prie de recevoir l'assurance de ma considération distinguée.

Geneviève Guttin

Château de Serre 16500 ABZAC